

SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Annexe n°16 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019


COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié 	Membres : Université Toulouse 1 Capitole Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse Institut National Polytechnique de Toulouse Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace de Toulouse Centre national de la recherche scientifique (CNRS)	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Université Toulouse 3 Paul Sabatier
	Etablissements associés : IEP de Toulouse Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) Toulouse Business School (TBS) Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT) Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) de Toulouse Institut national universitaire Jean-François Champollion Institut Mines-Télécom (au titre de l'école nationale supérieure des mines d'Albi Carmaux au 1er janvier 2017) Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Toulouse Midi-Pyrénées Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)	ENSA de Toulouse Institut supérieur des arts de Toulouse (ISAT) Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	1 364	401	283	2 048	1 210	3 258	24	3 154
	FCS	17	-	20	37	21	58	0	58
	EPSCP	3 886	332	1 126	5 344	3 873	9 217	68	9 217
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	517	-	171	688	289	977	7	977
	Total site contractuel	5 784	733	1 600	8 117	5 393	13 510	100	13 406
dont permanents	EPIC et EPST	1 118	282	-	1 400	892	2 292	24	2 220
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	3 732	120	-	3 852	2 916	6 768	71	6 768
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	345	-	-	345	164	509	5	509
	Total site contractuel	5 195	402	-	5 597	3 972	9 569	100	9 497

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

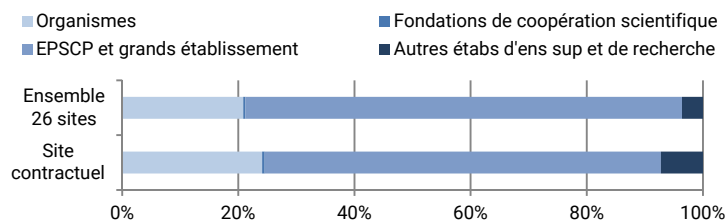
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées compte 13 510 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 5 780 chercheurs et enseignants-chercheurs, 1 600 doctorants et ATER rémunérés, 730 IGR et 5 390 personnels de soutien, dont

4 310 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 13 510 personnes, **13 410 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 100 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 3 260 dans les organismes, 60 dans les FCS, 9 220 dans les EPSCP et 980 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées** comporte davantage d'effectifs dans les organismes de recherche (EPIC et EPST) et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	14	14	-	-	14
	CNRS	921	268	150	1 339	666	666	2 005
	INRA	190	87	58	335	304	304	639
	INSERM	182	37	60	279	214	214	493
	IRD	71	9	1	81	26	26	107
FCS	FONDATION LAFFONT-TSE	17	-	20	37	21	-	58
EPSCP	ALBI CUFR	109	7	14	130	75	66	205
	COMUE UNIV. FÉDÉRALE DE TOULOUSE	-	8	-	8	114	114	122
	TARBES ENI	90	5	14	109	92	88	201
	TOULOUSE 1	394	15	192	601	450	301	1 051
	TOULOUSE 2	972	18	184	1 174	793	529	1 967
	TOULOUSE 3	1 775	102	485	2 362	1 547	1 293	3 909
	TOULOUSE IEP	44	1	16	61	41	28	102
	TOULOUSE INP	292	148	166	606	493	438	1 099
	TOULOUSE INSA	210	28	55	293	268	245	561
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		517	-	171	688	289	-	977
Total site contractuel		5 784	733	1 600	8 117	5 393	4 312	13 510

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
INSTITUT DE PHARMACOLOGIE ET DE BIOLOGIE STRUCTURALE	TOULOUSE 3	CNRS, INSERM	155
INSTITUT DE RECHERCHE EN ASTROPHYSIQUE ET PLANÉTOLOGIE	TOULOUSE 3	CNES, CNRS	146
ERL CENTRE DE RECHERCHES EN CANCÉROLOGIE DE TOULOUSE	TOULOUSE 3	CNRS, INSERM	139
GÉNÉTIQUE PHYSIOLOGIE ET SYSTÈMES D'ÉLEVAGE	E.N.VET.TLSE, TOULOUSE INP	INRA	136
LABORATOIRE DES INTERACTIONS PLANTES MICRO ORGANISMES	ENF AGRO TLSE	CNRS, INRA	135
TOXICOLOGIE ALIMENTAIRE	E.N.VET.TLSE, TOULOUSE 3	INRA	127
GÉOSCIENCES ENVIRONNEMENT TOULOUSE	TOULOUSE 3	CNES, CNRS, IRD	121
INSTITUT DES MALADIES MÉTABOLIQUES ET CARDIOVASCULAIRES	TOULOUSE 3	INSERM	110
LABORATOIRE DE CHIMIE DE COORDINATION	sans	CNRS, INSERM	101
LABORATOIRE NATIONAL DES CHAMPS MAGNETIQUES INTENSES	GRENOBLE ALPES, INSA TOULOUSE	CNRS	98
CENTRE DE PHYSIOPATHOLOGIE DE TOULOUSE PURPAN	TOULOUSE 3	CNRS, INSERM	93
AGROÉCOLOGIE, INNOVATIONS, TERRITOIRES	TOULOUSE INP	INRA	80
LABORATOIRE D'ÉTUDES EN GÉOPHYSIQUE ET OCÉANOGRAPHIE SPATIALES	TOULOUSE 3	CNES, CNRS, IRD	80
LABORATOIRE D'INGÉNIERIE DES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET DES PROCÉDÉS	INSA TOULOUSE	CNRS, INRA	77
CENTRE DE BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT	TOULOUSE 3	CNRS, INSERM	67

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017 Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Permanents et non-permanents					Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶	
EPIC et EPST	1 647	24	2	68	24	8	
FCS	37	1	0	-	-	100	
EPSCP	4 411	65	- 7	19	40	41	
Orientation recherche/enseignement ⁷ :							
uniquement enseignement	658			67	31	2	
uniquement recherche	149			76	19	5	
médecine et odontologie	301			100	-	-	
enseignement et recherche	3 303			40	46	14	
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	688	10	5	16	67	17	
Total site contractuel	6 783	100		31	38	31	
Ecart / 26 sites ⁴				3,1	0,5	-3,5	

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

5. yc Sciences Médicales

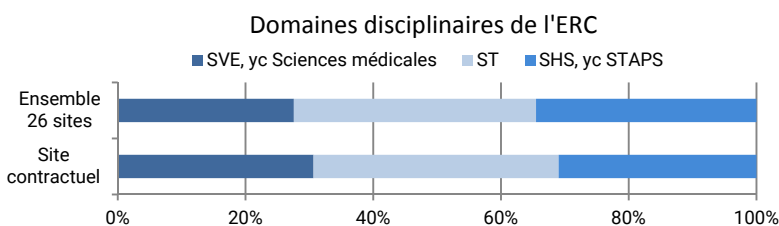
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées est davantage orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement ». Cela tient surtout à l'orientation prononcée des organismes de recherche vers ces disciplines.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNES	14	8	6	-
	CNRS	1 071	615	349	107
	INRA	248	194	23	31
	INSERM	242	242	-	-
	IRD	72	58	13	1
FCS	FONDATION LAFFONT-TSE	37	-	-	37
EPSCP	ALBI CUFR	112	11	36	65
	TARBES ENI	92	-	86	6
	TOULOUSE 1	563	1	77	485
	TOULOUSE 2	1 082	16	94	972
	TOULOUSE 3	1 861	738	945	178
	TOULOUSE IEP	60	-	-	60
	TOULOUSE INP	384	58	301	25
TOULOUSE INSA	257	29	210	18	
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		688	109	463	116
Total site contractuel		6 783	2 079	2 604	2 101

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

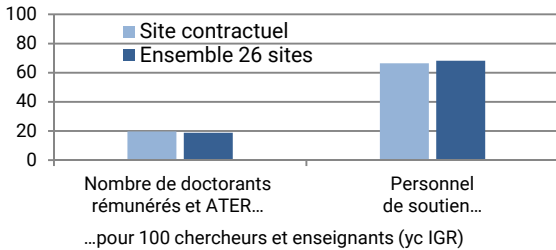
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées compte 20 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 66 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est autant que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est légèrement moins.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	283	14	11
FCS	20	54	47
EPSCP	1 126	21	21
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ²	171	25	26
Total	1 600	20	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »